

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 OCTOBRE 2017

DELIBERATION N°CC/2017.00328

**TOURISME - SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DES GORGES DE LA LOIRE
- MODIFICATION DES STATUTS**

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 29 septembre 2017

Nombre de membres en exercice : 111

Nombre de présents : 82

Nombre de pouvoirs : 13

Nombre de voix : 95

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, Mme Djida OUCHAOUA, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER,

REÇU EN PREFECTURE

Le 17 octobre 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170717-D20170032810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20171017

M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER,
Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
Mme Anne DE BEAUMONT donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
Mme Christiane JODAR donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Fabienne PERRIN,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
Mme Anne-Françoise VIALON donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME

Membres titulaires absents excusés :

M. Paul CELLE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Annick FAY,
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Luc FRANCOIS, M. Daniel JACQUEMET,
Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, Mme Corinne L'HARMET-ODIN,
M. Pascal MAJONCHI, Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU,
M. Florent PIGEON, Mme Christine ROUX, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Hélène THOMAS

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 OCTOBRE 2017

TOURISME - SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DES GORGES DE LA LOIRE - MODIFICATION DES STATUTS

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe) publiée au journal officiel du 08 août 2015 a fixé le cadre législatif pour l'actualisation du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI). La mise en œuvre du nouveau SDCI est effective depuis le 1^{er} janvier 2017.

Le territoire des Gorges de la Loire couvre sept communes :

- Chambles et Saint-Just-Saint-Rambert, qui font partie de la Communauté d'Agglomération de Loire-Forez ;
- Caloire, Saint-Paul-en-Cornillon, Unieux et Saint-Etienne / Saint-Victor-sur-Loire, qui font partie de la Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole ;
- Saint-Maurice-en-Gourgois, ex-commune de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Bonnet-le-Château, qui a intégré la Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole au 1^{er} janvier 2017.

Compte-tenu des modifications de périmètre de Saint-Etienne Métropole et de Loire-Forez au 1^{er} janvier 2017, le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire (SMAGL), sans modification de son périmètre d'intervention géographique, enregistre une modification de la composition de ses partenaires qui nécessite une mise à jour de ses statuts.

Sur la base des statuts actuellement en vigueur, et fixés par l'arrêté préfectoral n°100 du 06 mai 2014, une modification des statuts est proposée au comité syndical, tel qu'annexée à la présente délibération :

- une simplification avec une évolution vers le statut de syndicat mixte ouvert simple sans compétence optionnelle,
- un nombre de délégués passant de 17 à 16 et un quorum réduit à 9 délégués au lieu de 10,
- une suppression de la pondération des voix.

Lors de sa session en date du 13 mars 2017, le Comité syndical du SMAGL a approuvé les statuts modifiés, et autorisé Monsieur le Président du SMAGL à poursuivre la procédure permettant d'arrêter ces nouveaux statuts.

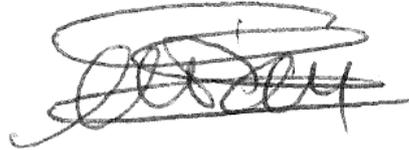
Dans ce cadre, les nouveaux statuts du SMAGL doivent à présent être approuvés par délibération de l'ensemble des partenaires du Syndicat Mixte avant de pouvoir faire l'objet d'un arrêté préfectoral.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- approuve les statuts modifiés du SMAGL conformément au projet de rédaction délibéré par le comité syndical du SMAGL en date du 13 mars 2017 et annexé à la présente délibération ;
- approuve l'adhésion de Saint-Etienne Métropole au SMAGL ;
- confirme la désignation de Monsieur Bernard BONNET, Monsieur Gilles ESTABLE, Monsieur Christophe FAVERJON, Madame Sylvie FAYOLLE, Monsieur Robert KARULAK et Monsieur Alain SCHNEIDER comme délégués titulaires du comité syndical du SMAGL représentants de la Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole,
- confirme la désignation de Monsieur Jean-François BARNIER, Monsieur Jean-Pierre BERGER, Monsieur Jean-Yves CHARBONNIER, Monsieur Bernard FAUVEL, Monsieur Pascal MAJONCHI et Monsieur Jean-Marc SARDAT comme délégués suppléants du comité syndical du SMAGL représentants de la Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU